



## SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

**LUNDI 2 NOVEMBRE 2020 A 18H30**

**ATRIUM DE CHAVILLE  
Salle Louvois**



Le public sera exceptionnellement limité à 20 personnes afin de respecter les consignes sanitaires en vigueur

### ORDRE DU JOUR

#### **II/ AMENAGEMENT**

- 1.1/ Approbation des statuts de la société d'économie mixte « Seine Ouest Habitat et Patrimoine »
- 1.2/ Désignation du représentant de la Ville aux assemblées d'actionnaires de la société d'économie mixte « Seine Ouest Habitat et Patrimoine »
- 1.3/ Approbation de la création de la société par actions simplifiée « Seine Ouest Aménagement et Développement » et de ses statuts
- 1.4/ Désignation des représentants de la Ville au conseil d'administration et aux assemblées d'actionnaires de la société par actions simplifiée « Seine Ouest Aménagement et Développement »

#### **III/ DECISIONS DU MAIRE**

Compte rendu des décisions municipales en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales



Pour le Maire empêché  
et en qualité de suppléant  
Hervé LIEVRE  
1<sup>er</sup> maire adjoint